1 0 JUIL.

RÈGLEMENT

ORGANISATION

L'évènement Les 3H VTT du VCS Altkirch est organisé par le Vélo-Club Sundgovia Altkirch et se déroule le 10 juillet 2021.

ENVIRONNEMENT

Cette épreuve s'inscrit dans une philosophie de protection de l'environnement et de promotion des produits locaux. C'est pour cette raison que chaque participant s'engagera à ne laisser trainer aucun déchet et à se plier aux règles de la route.

ÉPREUVE

Cette épreuve de VTT Cross-Country organisée sous l'égide de la FSGT est une course en relais par équipage de 2 pilotes sur une durée de 3h.

Cette course est ouverte à toute les catégories de cadet à master. Les cadets seront arrêtés après 2h de course.

En cas d'abandon, l'équipe devra obligatoirement se manifester auprès des commissaires de course.

Le départ se fera à la façon « 24h du Mans ».

CIRCUIT

D'une longueur d'environ 6,5km et d'un dénivelé positif d'environ 180m, le tracé pourra être modifié en cas d'évènement important touchant au terrain, à la météo ou à des sujets de sécurité.

Nous attirons votre attention sur le fait que le parcours qu'emprunte la course est un circuit éphémère, tracé pour l'évènement et non autorisé en dehors du jour de la course.

La reconnaissance du circuit est obligatoire le jour de la course uniquement entre 12h30 et 14h30. Nous attirons votre attention sur fait que lors de vos reconnaissances, vous n'êtes pas prioritaire : si des courses enfants ont lieu en même temps, vous ne devez les perturber.

DOSSARDS

Le retrait des dossards s'effectue le jour de l'épreuve à proximité de la ligne de départ : salle de la Palestre à Altkirch.

Les coureurs qui s'engagent avant le 6 juin 2021 bénéficient de plaques de cadre personnalisées avec nom, prénom et nom d'équipe.

IMAGE

Les participants autorisent les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître.

INSCRIPTIONS

Afin de préserver la nature et assurer la sécurité des participants et des spectateurs, le nombre de place est limité. Une inscription au plus tôt est donc vivement recommandée.

Les pilotes non-licenciés devront obligatoirement joindre une copie de leur CERTIFICAT MEDICAL lors de leur engagement. Ce certificat médical devra comprendre la mention « non-contre-indication à la pratique de VTT en compétition » et celui-ci devra dater de moins de 1 an (copie acceptée).

Les inscriptions et le paiement associé sont à réaliser sur le site internet : https://www.sporkrono.fr/ aux tarifs suivants :

Dates	Tarifs	Repas seul
	(par coureur, repas compris)	
Jusqu'au 01.05	20€	10€
02.05 → 30.06	25€	12€
01.07 → sur place	30€	15€

Aucun remboursement ne sera effectué pour quelque motif que ce soit.

Ce tarif comprend:

- Les droits d'engagement
- L'assurance de la fédération (FSGT)
- La plaque de cadre « souvenir » (dossard personnalisé)
- Le repas festif et convivial après l'épreuve

L'inscription sur place (dans la limite des places disponibles) se fera au niveau de l'aire de départ/arrivée le jour de l'épreuve.

HORAIRES

- Retrait des plaques de cadre/inscriptions sur place à partir de 13h00
- Départ de la course à 15h00.
- Cérémonie protocolaire aux alentours de 18h30

REPAS

Le repas comprend : Lasagne, salade et dessert.

ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par leur responsabilité civile ; les participants licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence. Les non-licenciés devront être personnellement assurés. L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident, dommage corporel ou de vol. Une assistance médicale est assurée par la sécurité civile et un médecin sur le circuit ainsi que sur l'aire de départ/arrivée.

ACCEPTATION

En acquittant son droit d'inscription, chaque participant confirme avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans réserve.